# FICHE DE POSTE n° T 01874

dates de	création initiale :	
	dernière actualisation :	20 juin 2025
	mise en ligne :	4 juillet 2025

# Date limite de dépôt de candidature : 6 août 2025

IDENTIFICATION DU POSTE				
Intitulé du poste : (au regard du répertoire des métiers)	Responsable H/F du district de Saint Quentin Adjoint(e) au chef(fe) d'Arrondissement Nord			
	statut	catégorie	cadre d'emploi	grade
Classification au tableau des effectifs (TE) :	Fonctionnaire	А	Ingénieur territorial	Ingénieur, Ingénieur principal
<b>Métier(s) exercé(s) :</b> (au regard de la cartographie des métiers du Département)	Adjoint au cher d'Arrondissement Nord – Responsable du district de Saint Quentin H/F  Direction : Voirie Départementale  e, UD/CE, UTAS, Collège : Arrondissement Nord-District de Saint Quentin			u district de Saint
Direction :				
Service/Pôle, UD/CE, UTAS, Collège :				
Lieu de travail :				

#### **MISSIONS**

- Intérims du Chef H/F d'Arrondissement
- Management des agents affectés au district routier
- Responsable de la gestion, de l'entretien et de l'exploitation des routes départementales et des véloroutes voies vertes sur le territoire du district.
- Représentant local de la maîtrise d'ouvrage départementale
- Maître d'œuvre des travaux départementaux sur le territoire du district
- Mise à disposition partielle pour le compte de l'agence d'ingénierie.
- Pilotage du dispositif APV pour le district

#### **ACTIVITES**

#### **Principales**

- Management des agents affectés au district routier.
- Assurer la représentation de la Direction de la Voirie auprès des élus locaux et des autres tiers.
- Gérer, entretenir et exploiter le domaine public routier.
- Etablir et proposer le programme annuel de grosses réparations chaussée et OA), mise en sécurité du domaine public et signalisation verticale
- Mettre en œuvre et suivre les programmes annuels d'aménagement et d'entretien des routes départementales et de l'EV3 en lien avec le chef H/F du district de Vervins.
- Faire respecter la police de la circulation routière.
- Participer à la gestion de la commande publique.
- Assurer la maitrise d'œuvre des opérations menées par le CD02.

### Spécifiques

- Participer à la gestion des dossiers relatifs à la gestion du domaine public
- Gestion des dossiers APV et ADP
- Participer à la gestion locale de crises liées à des risques naturels ou technologiques
- Suivre les dossiers de l'ADICA qui mobilisent des moyens du district
- Etablir des dossiers d'approbation techniques (dossier technique y compris DLE si nécessaire).
- Etablir les propositions de courrier du district

ENVIRONNEMENT ET RELATIONS				
A l'intérieur du service	Avec d'autres services du Département	Avec l'extérieur		
Direction, Chargé de Secteur, Service administratif, Bureau d'études, Régie.	Autres services du CG02	Elus – Entreprises – Administrations – Bureaux d'études privés – services techniques des communes.		

Supérieur hiérarchique direct	Sous l'autorité du Chef H/F de l'Arrondissement.	
(fonction)		

PARTICULARITES					
	OUI/NON	Nombre d'agents par catégorie			
Missions d'encadrement exercées	Oui	Α	В	С	
		0	4	3	
Conditions d'exercice et sujétions particulières	Poste à temps complet. Astreintes de nuit et week ends. Réunions hors horaires de bureau. Relations directes avec les élus. Véhicule de service Téléphone et ordinateur portables				

## -COMPETENCES NECESSAIRES-

SAVOIRS	Niveau recherché			
Techniques routières Comptabilité publique Urbanisme  SAVOIRS-FAIRE	connaissances de base	maîtrise	expertise	
Code des marchés publics		Χ		
Techniques routières			X	
Comptabilité publique		Х		
Urbanisme	X			
SAVOIRS-FAIRE	Niveau recherché			
SAVOINS-FAINL	connaissances de base	maîtrise	expertise	
Encadrement et management		Χ		
Qualités rédactionnelles		Χ		
Esprit de synthèse		Х		
SAVOIR ETRE (qualités)	Niveau recherché			
SAVOIN LINE (quaintes)	connaissances de base	maîtrise	expertise	
Sens des relations humaines – Goût du travail en équipe		Х		
Autorité		Х		
Sens du service public		Х		
Disponibilité		Х		

#### **EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE**

Le champ des missions est susceptible d'évoluer dans le cadre du projet de réorganisation de la Direction de la voirie départementale qui vise à établir un équilibre entre les territoires des centres d'exploitation et des deux districts.